



Madame, Monsieur,

Au vu de la situation actuelle et afin de faciliter le stockage des cartons, des emballages et déchets verts, nous allons faire une distribution de sacs jaunes et blancs.

Je vous rappelle que seuls les sacs de déchets ménagers sont concernés par la collecte des services de la Communauté de communes.

Les autres doivent être stockés chez chacun pour éviter tout encombrement de la voirie communale et pour le respect des uns et des autres.

Vous remerciant de votre collaboration,

Le Maire,

Alain MIQUEL